

ÉCOLE privée MARIE RIVIER

Rue du séminaire 48 230 CHANAC

☎ 04 66 48 25 73 ☎ 06 31 22 74 67

✉ moulinjf@wanadoo.fr

Site internet = <http://www.ecolemarierivier-chanac.fr>

le 17 juillet 2015



Chers parents,

Je me permets de vous écrire afin de vous communiquer **plusieurs informations et divers documents relatifs à l'année scolaire 2015-2016** :

- la présentation de l'école : l'équipe éducative, le fonctionnement, ...
- la fiche individuelle d'inscription 2015-2016 pour chaque écolier
- la liste des fournitures
- le règlement de l'école
- notre projet éducatif (extrait)
- la Lorgnette N° 59 (la gazette de l'école Marie Rivier)

JE VOUS REMERCIE DE NOUS REMETTRE DÈS LA RENTRÉE :

- la fiche individuelle d'inscription complétée et signée par vos soins
- la photocopie de l'état récapitulatif des vaccinations de l'enfant
- une attestation d'assurance garantissant l'individuelle accident corporel

QUELQUES INFOS et RAPPELS

* **PRÉ-RENTRÉE** : Lundi 31 Août 2015 (rencontre avec les enseignants de 14h00 à 17h00)

* **RENTRÉE DES ÉLÈVES** : Mardi 1er Septembre 2015

* **L'ÉCOLE MARIE RIVIER FONCTIONNERA 4 JOURS PAR SEMAINE :**

.... LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI.

* Horaires :

7h30 – 8h30 : garderie (payante 0,50 € de 7 h 30 à 8 h 00 Chèque à l'ordre de OGEC Marie Rivier)

8h30 – 11h30 : classe

11h30 – 12h00 : garderie

11h45 – 12h30 : cantine

12h30 – 13h00 : récréation

13h00 – 16h00 : classe

16h00 – 16h30 : activités pédagogiques complémentaires facultatives (études, projets divers...)

16h00 – 18h15 : garderie (payante 1,00 € de 17 h 00 à 18h15 Chèque à l'ordre de OGEC Marie Rivier)

Une partie des heures de surveillance de la garderie est désormais payante pour les 3 écoles du Canton. Il s'agit d'une décision de la Communauté des Communes du Pays de Chanac contrainte à cette mesure suite aux restrictions budgétaires établies par le gouvernement sur les dotations communales et communautaires. Les chèques ou espèces seront à verser à OGEC Marie Rivier.

* **Un centre de loisirs (géré par l'association CHALEN) est ouvert tous les mercredis toute la journée dans les locaux de la salle Saint Jean Baptiste à Chanac.**

* **INFOS CANTINE** : Mardi 1er, Jeudi 3 et Vendredi 4 Septembre 2015

La cantine fonctionnera bien entendu. Tous les enfants qui le souhaitent pourront manger sans inscription au préalable. Le prix du repas est fixé à 3,00 €.

Les tickets achetés au cours de l'année scolaire 2014-2015 demeurent valables.

* **Pendant l'année scolaire, merci de signaler l'absence de votre enfant de préférence par SMS au 06 31 22 74 67 ou sur le répondeur de ce même numéro**

* Mme Sandrine ORLIAC (professeur d'école en CE2-CM1) exercera à mi-temps cette année. Elle enseignera le jeudi et le vendredi. C'est Mme Swanie BOURGADE qui la remplacera le lundi et le mardi.

* Tous les jeudis, Mme Aurélie DUMONT assurera la décharge politique de Mme Valérie FABRE, Conseillère Départementale de la Lozère, et Professeur d'école en classe de TPS /PS / MS,

* Mme Aurélie DUMONT assurera également ma décharge de direction de JF Moulin en CM1-CM2 tous les vendredis

* L'association des parents d'élèves (A.P.E.L.) recrute ! Venez nous rejoindre.... Vous ne le regretterez pas. L'ambiance est conviviale et chaleureuse. L'A.P.E.L. est respectueuse de l'engagement de chacun (on donne le temps que l'on peut). Devenir membre de l'A.P.E.L. c'est être un acteur de la communauté éducative de notre établissement.

Quelques dates à retenir pour le mois de Septembre 2015 :

Vendredi 4 septembre 2015 à partir de 18h30 : apéritif de rentrée à l'école

Dimanche 20 septembre 2015 : Vide-Grenier dans le parc et la cour de l'école

Vendredi 25 septembre 2015 à 20h00 : Assemblée Générale de l'A.P.E.L. Marie Rivier

ORGANISATION INTERNE

- ACCUEIL DES ENFANTS À LEUR ARRIVÉE À L'ÉCOLE

*à partir de 7h30, dans la salle de garderie par Mme Christine BARATHIEU (veuillez SVP accompagner votre enfant jusqu'à la garderie)

*entre 8h10 et 8h30, les enfants seront accueillis au portail par Mlle Marjorie BUISSON

*les enfants qui utilisent le transport scolaire seront accueillis à l'arrêt de bus (Rue de Bernades) par un membre de l'équipe éducative

*entre 12h45 et 13h00 : les enfants seront accueillis au portail par les éducateurs de service à la cantine.

Les familles n'ont pas accès à la cour de récréation

à partir de 8h10 ainsi qu'à compter de 12h45 (sauf cas d'urgence pour rencontrer un enseignant) pour des raisons de réglementation mais aussi pour faciliter l'encadrement des écoliers.

- FERMETURE DU PORTAIL

*de 8h30 à 11h30

*de 12h00 à 12h45 (entrée des enfants qui arrivent plus tôt par la cantine, à partir de 12h15)

*de 13h00 à 16h00

Les enfants qui arriveront en retard devront être accompagnés par leur famille jusqu'à leur salle de classe. Seule l'entrée préau restera ouverte. Vous voudrez bien faire le tour par le parc pour y accéder.

Les familles auront accès à la cour de récréation à 11h30 et à 16h00.

Vous pourrez rencontrer les enseignants à 16h30.

Pensez SVP à fermer le verrou de sécurité sur le portillon après chaque entrée ou sortie.

Je vous remercie d'avance pour votre compréhension et vous prie de bien vouloir respecter ces quelques points du règlement pour la bonne marche de notre organisation interne.

Dans l'attente du plaisir de vous revoir, je vous souhaite un très bon été, et vous adresse mes plus respectueuses salutations.

Le Directeur, Jean-François MOULIN

Smile

Avec mes meilleurs sentiments



Marie-Rivier

